



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-24015>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **24-24015**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'eau

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations d'analyses d'eaux brutes, potables et usées d'Angers Loire Métropole

Description : Dans le cadre de la production et la distribution d'eau potable et de la collecte et du traitement des eaux usées par Angers Loire Métropole des analyses doivent être réalisées : autocontrôle de la qualité de l'eau de la ressource, de l'eau potable produite et distribuée, des effluents en réseau, de l'eau traitée, des boues produites, d'effluents industriels ou pluviaux. Ces prestations Angers Loire Métropole souhaitent les confier à un laboratoire accrédité COFRAC dans le cadre d'un marché prenant la forme d'un accord-cadre à bons de commande d'une période initiale de 12 mois reconductible trois fois par périodes successives de 12 mois, sans minimum et avec maximum fixé à 990 000 euros HT pour la durée totale du marchés reconductions comprises.

Identifiant de la procédure : a5010e7d-6539-4451-b9c2-3d16241a8263

Identifiant interne : A23DEADBANALYSESEAUX

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71610000 Services d'essais et d'analyses de la composition et de la pureté

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 990,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME ou Dume-S). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée sauf pour l'éventuelle copie de sauvegarde. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Les modalités de transmission électronique sont décrites au règlement de la consultation. La copie de sauvegarde peut être transmise à l'adresse suivante : Angers Loire Métropole BP 80011 49020 Angers Cedex 02 ou déposée à la Direction de la Commande Publique, 41 boulevard Saint Michel à Angers selon les modalités décrites au règlement de la consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : l'acte d'engagement devra être transmis au format Word ou équivalent et les annexes financières au format Excel ou équivalent. Aucun autre format électronique n'est préconisé pour la transmission des autres documents. Les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. La signature des documents n'est exigée que pour le seul attributaire. Chaque document pour lequel une signature est requise doit faire l'objet d'une signature électronique au format Xades, Cades ou Pades. La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient.

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 1

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paiement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paiement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations d'analyses d'eaux brutes, potables et usées d'Angers Loire Métropole

Description : Dans le cadre de la production et la distribution d'eau potable et de la collecte et du traitement des eaux usées par Angers Loire Métropole des analyses doivent être réalisées : autocontrôle de la qualité de l'eau de la ressource, de l'eau potable produite et distribuée, des effluents en réseau, de l'eau traitée, des boues produites, d'effluents industriels ou pluviaux. Ces prestations Angers Loire Métropole souhaitent les confier à un laboratoire accrédité COFRAC dans le cadre d'un marché prenant la forme d'un accord-cadre à bons de commande d'une période initiale de 12 mois reconductible trois fois par périodes successives de 12 mois, sans minimum et avec maximum fixé à 990 000 euros HT pour la durée totale du marchés reconductions comprises.

Identifiant interne : A24DEADBANALYSESEAUX

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71610000 Services d'essais et d'analyses de la composition et de la pureté

Options :

Description des options : Le contrat est reconductible par période de 12 mois. Cette période est incluse dans la durée estimée de 48 mois.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 500,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 990,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : A l'échéance du contrat

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La date limite de remise des offres est une date prévisionnelle qui sera déterminée selon la date réelle d'envoi des invitations à soumissionner. A ce jour elle est envisagée au 17 mai 2024. La présente consultation est une procédure négociée. Il est attendu dans un premier temps les pièces de candidatures telles que demandées dans le présent avis. Les pièces du dossier de consultation définitives seront rendues accessibles ultérieurement sur le profil acheteur pour les candidats sélectionnés, dans un second temps. L'acheteur IMPOSE la transmission des plis par voie électronique sur le profil d'acheteur www.alm.marches-securises.fr. Par conséquent, la transmission sur support physique n'est pas autorisée, sauf copie de sauvegarde (papier, clé Usb...). Pour ces derniers, l'adresse de remise est : Angers Loire Métropole - direction de la commande publique, pour les dépôts contre récépissé : 41, boulevard Saint Michel 49000 Angers (horaires : 09 heures-12 heures / 14 heures-16 heures) ; pour les envois postaux : B.P. 80011 - 49020 Angers Cedex 02 (contact : David BERGER, 02.41.05.58.08). Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents hormis les documents de l'offre des candidats qui devront obligatoirement être transmise sous format modifiable, conformément aux dispositions du règlement de consultation. Les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Les offres seront signées électroniquement de la part des seuls attributaires selon les dispositions qui seront précisées dans le règlement de consultation. La facturation électronique se fera via le portail Chorus Pro : <https://chorus-pro.gouv.fr>. La date d'envoi d'invitation à participer est estimée au 17 avril 2024 et est donnée à titre indicatif.

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

5.1.9 Critères de sélection

Critère :**Type :** Autre**Nom :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle Capacité économique et financière Capacité technique et professionnelle**Description :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ou DC1 ou lettre de candidature ou DUME(-S) ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; En cas de groupement, une délégation de signature (pouvoir) désignant le mandataire et précisant l'étendue de sa délégation (offre, modification ultérieure du marché) ; L'attestation sur l'honneur en application de Règlement UE n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine. Capacité technique et professionnelle : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ou DUME(-S) ; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ; Accréditation COFRAC pour la norme NF EN ISO/CEI 17025-2017 ; Les agréments des ministères de la Santé, de l'Environnement et de l'Agriculture ou équivalent. Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2 ; Il est souhaité que l'opérateur dispose d'un chiffre d'affaire minimum de 200 000 € par an.**Utilisation de ce critère :** Non utilisé**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure****Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :****Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 2**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 5**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés****5.1.10 Critères d'attribution****Critère :****Type :** Prix**Description :** Critère prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Critère technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 17/04/2024

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 15/03/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Informations qui peuvent être complétées après la date limite de présentation des offres :

À la discrétion de l'acheteur, tous les documents manquants relatifs au soumissionnaire peuvent être transmis ultérieurement.

Informations complémentaires : L'acheteur se réserve le droit de négocier mais pourra également attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Sans condition ni performance

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Groupement conjoint mandataire solidaire en raison de la

responsabilité portée par le mandataire sans qu'il soit besoin de rechercher la faute d'un des cotraitants en cas de problème d'exécution

Montage financier : Prestations réglées par des prix unitaires révisables. Avance de 10.0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Les prestations seront financées par autofinancement d'Angers Loire Métropole, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non connu à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Les prestations sont réglées par virement administratif dans un délai de 30 jours

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 5

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Numéro d'enregistrement : 24490001500045

Département : Direction de la Commande Publique pour la Direction de l'Eau et Assainissement

Adresse postale : 83 rue du Mail - BP 80011

Ville : ANGERS cedex 02

Code postal : 49020

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : marches.dag@angersloiremetropole.fr

Téléphone : +33 241055000

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/marches-publics/index.html>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6, allée de l'île Gloriette BP 24111

Ville : NANTES Cedex

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33 255101002

Adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ced00dab-fd31-4c10-81d4-fa8bc6449b0a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/02/2024 à 09:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/02/2024